Le soussigné Consul Général de S. M. le Roi de Prusse, prend la liberté de s'adresser a Son Excellence Monsieur le Senateur Francisco Carneiro de Campos Secretaire d'Etat & Ministre des rélations exterieures de l'Empire, pour un objet qui intéresse un de ses compatriotes.

Le Marechal de Camp Gustave Henry de Brown demissionnaire du Service Imperial, aïant a réclamer une Somme du ci-devant Capitaine du Genie Samuel Godefroy Kerst, pour argent avancé dans le tems qu'ils étoient a l'armée du Sud; aïant desiré régler compte & boucher le liquidé sur les arrerages que le dit Capt. Kerst est prêt a recevoir au Tresor, craignant que ce dernier pourroit avoir l'intention de quitter le païs, sans retourner en Prusse & sans regler préalablement avec lui, s'est adressé a l'autorité Suprême militaire pour obtenir, un arrêt sur les fonds deposés au Tresor; mais il a reçu pour réponse

"d'user des moïens ordinaires & légaux."

Comme cette reponse, d'une rétroactivité qui porroit inadmissible dans une affaire qui a eu lieu lorsque ces dits prussiens servoient les drapeaux Bresiliens; prouve évidemment qu'ils sont considérés aujourd'hui par l'autorité comme étrangers, le Marechal de Camp de Brown craignant d'ailleurs que le Capitaine Kerst ne se prévale des longueurs inévitables de cette marche ordinaire

de la justice pour quitter le paijs ; il s'est adressé au Soussigné pour qu'il demandât a V. Son Excellence

de vouloir bien ordonner les démarches nécessaires pour qu'en attendant que la justice ait décidé le réglement de compte, l'Autorité Suprême Militaire, ordonne et fasse mettre arrêt sur les fonds que le Trésor auroit a paijer au dit Capitaine Kerst et pour

qu'il ne soit point délivré au dit Capne. Kerst de passeport a la Secrétairerie d'Etat ou ailleurs qui lui permette de s'absenter.

Le Soussigné se flatte, vu la justice de sa demande du Maréchal de Camp de Brown que Son Excellence daignera hâter ces mesures et saisit cette occasion pour renouveller a Son Excellence l'asurance de sa très haute et parfaite considération

Rio de Janeiro 9 Août 1831

Chevr. de Hereman
Consul Général de Prusse

A Son. Excellence.
Monsieur Francisco Carneiro de Campos.
Senateur de l'Empire et Ministre
Secretaire d'Etat des relations exterieures.
&c. &c. &c.

Rio de Janeiro

Del 3 de Agosto 1831